

DEPARTEMENT  
de Maine-et-Loire  
ARRONDISSEMENT  
d'ANGERS

COMMUNE de  
**MORANNES SUR**  
**SARTHE -**  
**DAUMERAY**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du LUNDI 3 NOVEMBRE 2025**

Le 3 novembre 2025 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 28 octobre 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 21

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :**

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,  
RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,  
ALLARD Mickaël, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Éric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MOGUET Françoise, THIBAULT Jean-Paul, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné procuration :** LECOURT Sylvie (pouvoir à CARDOEN Jean-Marie), LEDERNET Christian (pouvoir à CHERBONNIER Noël), CLÉMOT Dany (pouvoir à MOGUET Françoise), DUPUIS Virginie (pouvoir à CHERRE Christelle)

**Absents excusés :** NEANT

**Absents :** ATANI Béatrice, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, MARTIN Denis, SIMON Emmanuel

**Secrétaire de Séance :** BONNAVENTURE Mickaël.

### **DCM N° 2025 – 067 : PARTICIPATION FINANCIERE A LA COMMUNE D'ÉTRICHÉ POUR LES ENFANTS DE MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY SCOLARISES A ÉTRICHÉ – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

Monsieur le Maire fait savoir que la commune d'ÉTRICHÉ sollicite les versements suivants au titre des enfants de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY accueillis dans les écoles d'ÉTRICHE :

- 8 élèves x 85 € = 680 € pour les fournitures scolaires,
- 15 élèves x 30 € = 450 € pour les sorties éducatives.

**Monsieur le Maire propose d'accorder ces participations au titre de l'année scolaire 2024-2025 pour un montant total de 1.130 €.**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les propositions de Monsieur le Maire et le charge d'effectuer le virement à la commune d'ÉTRICHÉ.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN.

